

Conclusions du Grand débat national : Jean-Michel Blanquer s'adresse aux professeurs des écoles

6-8 minutes

À la suite des annonces du président de la République dans le cadre des conclusions du Grand Débat national, Jean-Michel Blanquer adresse une lettre aux professeurs des écoles. Il y rappelle la priorité donnée à l'école primaire, levier essentiel d'égalité territoriale et de justice sociale pour notre pays.



Mesdames et messieurs les Professeurs des écoles,

L'éducation est le premier pilier de l'avenir de notre pays. Vecteur de progrès collectif, l'École est aussi un levier essentiel d'égalité territoriale comme de justice sociale. Elle est au cœur de notre identité républicaine et elle est le socle de l'unité de la France.

Le président de la République a rappelé ces réalités essentielles, qui ont été au centre de la conférence de presse qu'il a donnée à la suite du Grand débat.

Dans le prolongement de ce qui a été engagé depuis deux ans, le chef de l'État a annoncé le dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire ainsi qu'un maximum de 24 élèves d'ici la fin du quinquennat dans toutes les classes de grande section, de CP et de CE1 pour toute la France. Il s'est engagé aussi dans le sens d'une consolidation de notre réseau d'écoles en milieu rural. Ainsi, dorénavant, aucune fermeture d'école rurale n'interviendra sans l'accord du maire.

Ces annonces confortent la priorité donnée à l'école primaire pour transmettre les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) à tous les élèves. C'est en effet tout particulièrement dans les premiers âges de la vie qu'il est possible de lutter efficacement et durablement contre l'échec scolaire pour réduire les inégalités culturelles, sociales et territoriales. Cette priorité s'accompagne d'un effort budgétaire considérable avec, dans un contexte de baisse démographique, la création de 2 300 postes supplémentaires à la rentrée 2019. Nous tiendrons l'engagement d'améliorer le taux d'encadrement à chaque rentrée du quinquennat et dans chaque département de France.

Aujourd'hui, je veux saluer le travail accompli. La mobilisation pédagogique pour le français et les mathématiques, le développement de l'éducation artistique et culturelle, la réalisation des évaluations, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en Rep et Rep+ et l'ensemble de vos projets et initiatives témoignent de votre professionnalisme et de votre engagement constant pour la réussite des élèves. Ainsi, vous avez montré combien l'École de France sait être réactive et déterminée pour se placer aux avant-postes des politiques sociales de notre pays. Et c'est dans ce contexte que le président de la République engage une stratégie ambitieuse pour revaloriser le métier de professeur en lien avec les réformes sociales en cours.

Les évaluations nationales des acquis des élèves montrent que les premiers résultats sont là. Si, en début de CP, 23 % des élèves n'identifiaient que la moitié des lettres et des sons qui leur étaient soumis, ils ne sont plus que 3,3 % au mois de janvier. En ce qui concerne les mathématiques, si 23,9% des élèves en début d'année de CP ne réussissaient pas plus de 12 items dans l'exercice de comparaison de nombres, ils ne sont plus que 6,3 % à n'en réussir que 19 en milieu d'année.

Ces signes positifs montrent que les progrès de nos élèves peuvent être importants. Un bel exemple est celui des classes dédoublées en éducation prioritaire. En effet, les résultats nationaux des évaluations de mi-CP montrent que les écarts entre les écoles de l'éducation prioritaire et les autres tendent à se réduire. Pour tout cela, je veux vous remercier et vous dire combien tout ceci nous engage à accentuer nos efforts pour faire de notre École un levier de réussite pour chaque enfant de notre pays.

Je pense aussi à toutes les écoles qui ne sont pas en Rep et qui nécessitent toute notre attention sur le plan pédagogique comme sur le plan des moyens.

L'école primaire sera ma priorité absolue jusqu'à la fin du quinquennat. Elle se traduira par un budget accru et par une action pédagogique que je souhaite toujours plus efficace. Elle passe aussi par une attention renouvelée à l'école maternelle, cette singularité française qui constitue une force de notre système éducatif.

Parce que la maternelle prépare les réussites futures, le président de la République a souhaité l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans. Le projet de loi pour une École de la confiance, actuellement en discussion au Parlement, viendra ainsi consolider l'école maternelle, lieu essentiel pour réduire la plus grande des inégalités, celle devant le langage, et pour œuvrer à l'épanouissement et au bonheur des enfants. C'est notre école maternelle qui peut atteindre en premier l'objectif de "l'École de la confiance" : faire que chaque enfant aille à l'école en ayant confiance en lui et dans les autres.

Ainsi, à rebours de ce que certains ont pu dire, il n'y a aucune menace sur l'école maternelle, sur l'école primaire rurale ou encore sur la fonction de directeur. Bien au contraire, nous prenons des mesures pour renforcer ces éléments clés de notre enseignement primaire. Il n'y aura pas de regroupements forcés d'écoles et de collèges dans la loi pour une École de la confiance.

Au moment où nous nous donnons les moyens humains, matériels, éducatifs, pédagogiques pour consolider l'école primaire, nous devons nous unir plus que jamais au service de la réussite et de l'épanouissement des enfants.

C'est dans cet esprit qu'il y aura une circulaire de rentrée cette année exclusivement dédiée à l'école primaire. Vous aurez là l'exposé concret de tous les leviers et de toutes les perspectives à l'appui de votre mission. Avant la fin de cette année, pour vous aider dans votre travail, plusieurs documents seront mis à votre disposition.

En français, il s'agit d'un guide sur l'acquisition du langage à l'école maternelle, de recommandations sur le lexique et l'éveil linguistique, et, enfin, d'un document sur l'apprentissage de la

grammaire à l'école élémentaire.

En mathématiques, le ministère vous accompagne tout particulièrement dans votre formation continue avec le développement des laboratoires de mathématiques, la mobilisation des conseillers pédagogiques et la diffusion à l'automne de nouvelles ressources.

Soyez assurés qu'en toutes circonstances je serai à vos côtés pour contribuer à ce que nous souhaitons tous, une École qui transmette des connaissances et des valeurs qui portent nos élèves au meilleur d'eux-mêmes.

”

**Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Jean-Michel Blanquer**